



EXTRAIT N°61/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR
Le 21 septembre 2021		
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane
En début de séance :		Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme MENCE Marielle, M. DELPHIN Laurent M. PALIX Pierre M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan Mme RIERNY Sandrine, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	28	
Procurations	1	
Absents	4	
Excusés	0	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude (procuration à M. MONPLAISIR Yan)
Présents	26	
Procurations	3	
Absents	4	
Excusés	0	ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme LARAIERIE Sylvia, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane,
Préfecture Martinique Contrôle de légalité REÇU LE 05 OCT. 2021		ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION. (DGA), M. Stéphan GLANIOS

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Raymond NAPOLY pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

ETUDES DE FAISABILITE DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE RENOVATION DU CENTRE BOURG DE SAINT-JOSEPH

Le Maire expose :

La mise en œuvre de l'opération de rénovation du centre-bourg de Saint-Joseph est définie dans un ensemble de projets, à savoir :

- L'aménagement de l'entrée de bourg,
- La reconstruction du marché municipal,
- La démolition du bâtiment de l'ancien Hôtel de ville et la construction d'un théâtre en lieu et place,
- La construction d'un centre administratif.

Ces projets d'envergure nécessitent une réflexion sur la future organisation urbaine de ce secteur ainsi que sur le phasage opérationnel.

Afin de traduire sa vision politique, la ville entend se faire accompagner du bureau d'architecte urbaniste ARTEO ARCHITECTURE STUDIO pour la réalisation d'études de faisabilité, la définition de scénarii, le chiffrage prévisionnel et la mission d'assistance sur l'approche urbaine appropriée pour une bonne articulation entre ces projets.

La prestation du bureau d'architecture est estimée à la somme de L'opération fera l'objet d'une programmation pluriannuelle d'exécution. La prestation du bureau d'architecture est estimée à la somme de **39.800,00 €** H.T et le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
- Scénario d'aménagement urbain		FNADT	23 880,00 €	60,00 %
		CACEM	7 960,00 €	20,00 %
		Fond de concours 2020		
- Esquisses et modélisations conceptuelles		Ville	7 960,00 €	20,00 %
		Autofinancement		
TOTAL	39 800,00 €	TOTAL	39 800,00 €	100,00 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement de l'étude de faisabilité de la rénovation du centre bourg de Saint-Joseph et la signature de tout document y afférent.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 27 septembre 2021

Certifié exécutoire compte
de la transmission
en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR

